

# CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE

## SEANCE DU MARDI 21 AVRIL 2026

(Articles L2121-7 à L2121-28 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT))

**A 20 h 30 - Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville**  
**90, avenue du Professeur Émile-Sergent - 78680 Épône**

### ORDRE DU JOUR

#### L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal du 07 avril 2026
- Communications du Maire

#### **A) FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, AFFAIRES GENERALES ET INTERCOMMUNALITE**

1. Demande d'adhésion de la commune d'Épône au Syndicat Intercommunal « Handi Val de Seine » (annule et remplace la délibération A2 N° 2026-002 du 17/02/2026)
2. Fixation des taux d'imposition 2026
3. Adoption du nouveau règlement budgétaire et financier 2026
4. Reprise anticipée des résultats 2025 au Budget Primitif 2026
5. Vote du Budget Primitif 2026
6. Attribution de subventions 2026 aux Etablissements Publics Locaux - Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et Caisse des Ecoles (CDE)
7. Désignation des représentants de la commune d'Épône auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) créée entre la Communauté Urbaine et les communes membres
8. Création d'un Comité Social Territorial commun entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
9. Fixation de la composition du Comité Social Territorial, du maintien ou non du paritarisme, du recueil du vote des représentants de l'employeur
10. Dénomination du terrain d'entraînement de rugby Chemin de Meulan
11. Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D)
12. Cession d'un local commercial, sis 3 Place de Libération au « Docteur Haddad »
13. Modification des besoins relatifs au Groupement de commande pour la dématérialisation des procédures
14. Convention dans le cadre du dispositif BAFA à 1 € - Communes de Mézières-sur-Seine et d'Épône

#### **Questions Orales**

Fait à Épône, le 15 avril 2026



Monsieur Emmanuel BOLLE,

Maire d'Épône

